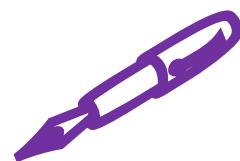




le Dunois
communauté
de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2020



Conseil Communautaire

A la suite des élections municipales et communautaires de mars 2020 sont installés en qualité de conseillers communautaires, les membres suivants :

COMMUNES ADHÉRENTES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
BANNEGON	Mr Christian RICHARD	Mr Jérôme BILBEAU
BUSSY	Mr Pierre de JOUVENCEL Mr Bertrand de GANAY	
CHALIVROY-MILON	Mme Laurence JANVIER Mme Patricia BILBAULT	
COGNY	Mr Daniel RONDIER	Mr Dominique PROTARD
CONTRES	Mme Sylvie BOGUSLAWSKI	Mr Rémi BOURRET
DUN-SUR-AURON	Mr Louis COSYNS Mme Florence CHEDIN Mr François ROUX Mme Emilie BOURDON Mr Robert MORISSE Mme Françoise FOUCHARD Mr David CHASSET Mme Christelle DELOUCHE Mr Gaël BELLEUT Mme Stéphanie FONTAINE Mr Denis FERRIER Mme Céline GÉRY Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT	
LANTAN	Mr Hubert de GANAY	Mme Chantal de l'ESCALOPIER
LE PONDY	Mr Yves PETIT	Mr Nicolas VICENTE
LUGNY BOURBONNAIS	Mr Bertrand PHILIPPON	Mr Gérard GIGOT
OSMERY	Mr Alain DESJEAN	Mr Gilles LAVEDRINE
PARNAY	Mr Xavier CREPIN	Mr Joël ANCELIN
RAYMOND	Mr René RASLE	Mr Nicolas GAUSSERAN
ST-DENIS DE PALIN	Mr Jean-Michel BERTAUX Mr Michel MORIN	
ST-GERMAIN DES BOIS	Mr Etienne DURAND Mme Marie-Claire BRANSARD	
SENNEÇAY	Mme Irène THIBAUT Mr Denis PAJOT	
THAUMIERS	Mr François VINCENT Mme Angélique MINA	
VERNEUIL	Mr Jean Marie DELEUZE	Mr Marc BARCELONNE

↳ PRÉSIDENT

Mr Louis COSYNS

↳ COMPOSITION DU BUREAU DE L'EPCI

1er Vice-président en charge du Développement Economique et Touristique Mr Jean-Michel BERTAUX
2è Vice-président en charge de la Gestion des Déchets Ménagers Mr Robert MORISSE
3è Vice-président en charge des Travaux Mr René RASLE
Conseillères Communautaires Déléguées Mme Marie-Claire BRANSARD Mme Sylvie BOGUSLAWSKI

Membres du Bureau
Mr Christian RICHARD Mme Laurence JANVIER Mr Daniel RONDIER Mr Yves PETIT Mr Bertrand PHILIPPON Mr Alain DEJEAN Mr Xavier CRÉPIN Mme Irène THIBAUT Mr Etienne DURAND Mr François VINCENT Mr Jean-Marie DELEUZE Mr Gaël BELLEUT

↳ COMMISSIONS SPECIALISÉES

COMMISSION DES FINANCES

Les attributions de la commission des finances sont les suivantes :

- Budgets
- Incidences fiscales et financières de la mise en œuvre des compétences actuelles et à venir

Membres

Mr Gaël BELLEUT
Mr Jean-Marie DELEUZE
Mr Bertrand de GANAY
Mr Yves PETIT
Mr Bertrand PHILIPPON
Mme Irène THIBAUT
Mr François VINCENT

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Les attributions de la commission du développement économique et touristique sont les suivantes :

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Zones d'activités industrielle, commerciale, artisanale sur la commune de Dun-sur-Auron
- Aides économiques

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Animation et promotion touristique du territoire

Membres :

Mme Patricia BILBAULT
Mme Sylvie BOGUSLAWSKI
Mme Françoise FOUCHARD
Mr Bertrand de GANAY
Mme Céline GÉRY
Mr Christian RICHARD
Mme Irène THIBAUT

COMMISSION DES TRAVAUX

Les attributions de la commission des travaux sont les suivantes :

- Gestion des infrastructures et des investissements immobiliers
- Suivi des chantiers

Membres :

Mr David CHASSET
Mr Xavier CRÉPIN
Mme Christelle DELOUCHE
Mr Alain DESJEAN
Mr Michel MORIN
Mr Robert MORISSE

COMMISSION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les attributions de la commission de la protection de l'environnement sont les suivantes :

- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des points d'apport volontaire
- Gestion de la Déchetterie

Membres

Mr Etienne DURAND
Mr Denis FERRIER
Mme Stéphanie FONTAINE
Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT
Mr Denis PAJOT
Mr Daniel RONDIER
Mr François ROUX

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Les attributions de la commission des affaires scolaires sont les suivantes :

- Ecoles maternelles et primaires
- Relations avec les syndicats scolaires

Membres

Mme Emilie BOURDON
Mme Marie-Claire BRANSARD
Mme Florence CHEDIN
Mme Laurence JANVIER
Mme Angélique MINA
Mr René RASLE
Mme Irène THIBAUT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Les membres de la commission d'appel d'offres interviennent pour l'attribution des marchés passés en procédures formalisées dont le montant est supérieur aux seuils européens.

Membres Titulaires

Mr Jean-Michel BERTAUX
Mr Pierre de JOUVENCEL
Mr Hubert de GANAY
Mr Jean-Marie DELEUZE

Membres Suppléants

Mr David CHASSET
Mr Jean-Claude MARAIS- ARNOULT
Mr Etienne DURAND
Mr Daniel RONDIER
Mr Michel MORIN

A noter : les titulaires n'ont pas de suppléant attiré. Lorsque que l'un des titulaires est empêché provisoirement, il est remplacé quel que soit son rang par le suppléant n°1.

COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

Cette commission assiste le Président dans l'analyse des candidatures et l'examen des offres pour les marchés publics passés en procédure adaptée supérieurs à 90 000 € HT.

Cette commission sera chargée de donner un avis consultatif pendant l'examen des offres.

Cette commission est composée des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

↳ DÉLÉGUÉS AU SEIN DES DIFFÉRENTS SYNDICATS OU AUTRES ORGANISMES

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
SYNDICAT MIXTE DU PAYS BERRY SAINT-AMAND	
Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT	Mme Irène THIBAUT
----- Groupe d'Action Locale LEADER -----	
Mme Patricia BILBAULT	Mr Bertrand de GANAY
BERRY NUMÉRIQUE	
Mr François VINCENT	Mr Etienne DURAND
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER	
Mr François VINCENT Mme Françoise FOUCHARD	Mr Denis FERRIER Mr Daniel RONDIER
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES BASSINS DE L'AURON, DE L'AIRAIN ET DE LEURS AFFLUENTS	
Mr Christian RICHARD Mr Pierre de JOUVENCEL Mr Stéphane TREFF Mr Daniel RONDIER Mr Stéphane DUVIVIER Mr Jean-Benoît MOREAU Mr Arnaud de GANAY Mr Yves PETIT Mme Thérèse BOUDOT Mr Claude NONET Mr Joël ANCELIN Mr Emmanuel GAUGUÉ Mr Denis PAJOT Mr Michel MORIN Mr Benoît SAJOT Mr Mathieu CYPRÈS Mr Jean-Marie DELEUZE	Mme Denise VERDY Mme Martine VANDECASTEELE Mme Patricia BILBAULT Mr Arnaud RONDIER Mr Rémy BOURRET Mr Gaël BELLEUT Mr Hubert de GANAY Mr Nicolas VICENTE Mr Bertrand PHILIPPON Mr Adrien VIGOT Mr Xavier CRÉPIN Mr Patrick DUBOS Mme Irène THIBAUT Mr Jean-Michel PLANSON Mr Aurélien GUILLEMEAU Mr Pierre-Yves MARIE Mr Marc BARCELONNE
SYNDICAT DU CANAL DE BERRY	
Mr Christian RICHARD Mr Jean-Claude MARAIS ARNOULT Mr Jean-Michel BERTAUX Mr Yves PETIT Mr Pierre-Yves MARIE	Mr Denis PAJOT Mr David CHASSET Mme Florence CHÉDIN Mr Bertrand de GANAY Mme Irène THIBAUT

FISCALITÉ DIRECTE

	2018	2019	2020
Taxe Habitation	6.41	6.41	6.41
Taxe Foncière (bâti)	4.81	4.81	4.81
Taxe Foncière (non bâti)	9.20	9.20	9.20
C.F.E Cotis. Foncière des Entreprises	7.79	7.79	7.79

PRODUIT FISCAL ET DOTATION D'INTERCOMMUNALITÉ

	2018	2019	2020	2019/2020
Produit Fiscal	865 241	884 661	897 578	+ 1.46%
Dotations d'Intercommunalité	167 122	183 120	197 593	+ 7.90 %

La collectivité a reversé à l'Etat au titre du FNGIR la somme de 114 055.00 € sur le montant du produit fiscal perçu.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

En partenariat avec le Syndicat Berry Numérique les travaux de déploiement du réseau fibre optique ont été réalisés sur les communes de Chalivoy-Milon, Cogny et Dun-sur-Auron.

Au cours de l'année 2019, une augmentation du périmètre initial a été décidée permettant d'inclure une extension du déploiement sur l'ensemble du territoire de Cogny.

La CDC s'est acquittée du solde de l'opération au cours de l'année 2020.

Montant réel des travaux financées par Berry Numérique pour l'opération initiale	2 634 459.10 €
Avenant (déploiement sur l'ensemble du territoire de COGNY)	57 965.93 €
Participation totale de la CDC	584 857.85 €
Reversement par la commune de COGNY	57 965.93 €
Coût réel pour la CDC 20 % du montant initial de l'opération	526 891.82 €

COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE

La loi NOTRE du 07 août 2015 a redéfini les compétences des collectivités territoriales et modifié le droit des aides aux entreprises. Ainsi la Région apparaît comme chef de file en matière de développement économique et d'aides directes en faveur des entreprises et la Communauté de communes intervient pour les aides en matière d'investissement immobilier.

Conformément au Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII), la Région Centre Val de Loire intervient dans une logique d'abondement des aides octroyées par la Communauté de communes.

Au même titre Communauté de communes du Dunois entend favoriser le maintien et la création d'emploi, le développement et la reprise/transmission des petites entreprises, la création d'activités

non présentes sur le territoire, le maintien d'activités dans les centres bourgs et le renforcement de l'attractivité du territoire, par la mise en place d'un régime d'aide.

Afin de répondre aux sollicitations la Communauté de Communes s'est dotée d'un cadre d'intervention d'aide à l'investissement immobilier et d'aide en faveur des TPE.

SUBVENTION VERSEE AU TITRE DE L'AIDE A L'IMMOBILIER

↳ SARL AGRI FARMER - OSMERY = 4 500.00 €

SUBVENTION VERSEE AU TITRE DE L'AIDE AU TPE

↳ SARL AGRI FARMER - OSMERY = 4 000.00 €

Face à la crise sanitaire et économique inédite liée à l'épidémie de COVID-19 et afin d'apporter une réponse aux acteurs économiques qui n'ont pas réussi à mobiliser les outils d'accompagnement de l'État, de la Région et le recours aux prêts bancaires ou dont le besoin de trésorerie n'a pas totalement été couvert par ces outils, la Communauté de Communes a apporté une aide exceptionnelle de 1 500.00 € aux entreprises suivantes :

↳ BALLADES ET GOURMANDISES (Hôtel Restaurant le Beffroi), COIFF STYLE, COIFFURE BABETTE, ELIE ROLAND, HAIR ZEN, KATHY INSTITUT, LE PETIT BERRICHON, LE SAINT-HUBERT, MARIANNE BOUTIQUE, NICE FLEURS, SALON OLIVIER, SARL THELIA (Pizzeria des Ponts), SPORT DETENTE.

AFFAIRES SCOLAIRES

La Communauté de Communes prend en charge l'ensemble des dépenses scolaires des 10 écoles situées sur son territoire, soit 533 élèves au 1er janvier et 512 élèves au 1er septembre répartis comme ci-dessous :

ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES		COÛT TOTAL	INVESTISSEMENTS (Matériel informatique, scolaire, mobilier et divers)
	01/01/2020	01/09/2020		
RPI BLET/CHALIVOY-MILON LUGNY-BOURBONNAIS Elèves Chalivoy et Lugny	29 27 Chalivoy 2 Lugny	29 27 Chalivoy 2 Lugny	6 114.28 €	
Maternelle DUN-SUR-AURON	115	102	143 705.67 €	1 112.85 €
Elémentaire DUN-SUR-AURON	206	204	70 197.18 €	
OSMERY	17	17	26 204.52 €	104.75 €
RAYMOND	13	15	8 160.27 €	
ST-GERMAIN DES BOIS	63	58	38 079.65 €	416.15 €
SENNEÇAY Elèves Senneçay et Vorly Classes : Maternelle CP-CE1-CE2	42 24 Senneçay 10 Vorly 8 Extérieurs	39 23 Senneçay 11 Vorly 5 Extérieurs	30 110.35 €	104.75 €
THAUMIERS	30	34	37 325.46 €	469.00 €
VORLY Elèves Senneçay et Vorly Classes : CM1-CM2	18 13 Senneçay 4 Vorly 1 Extérieur	14 8 Senneçay 5 Vorly 1 Extérieur	2 218.39 € <i>dépenses liées l'enseignement</i>	

A noter :

Ecole de Chalivoy-Milon :

Les charges s'élèvent 14 506.60 € correspondant aux dépenses courantes de fonctionnement du bâtiment (eau, électricité, téléphone, chauffage y compris les frais de personnel pour l'entretien des locaux).

Ecole de Vorly :

La communauté de communes assure l'ensemble des dépenses liées à l'enseignement pour les écoles de Senneçay et de Vorly. La commune de Vorly rembourse semestriellement sa quote-part proportionnellement au nombre d'élèves y compris la rémunération du personnel qui intervient à l'école de Senneçay pour les classes de maternelle (petite et moyenne sections). Au titre de l'année 2020, la participation s'élève à 6 393.97 €.

Ecole de Bannegon :

En ce qui concerne, les élèves de Bannegon, la Communauté de Communes se substitue à la commune de Bannegon au sein du RPI "Bannegon - Bessais le Fromental - Vernais".

Au titre de l'année 2020 (du 1er janvier au 30 août) la participation aux dépenses scolaires s'est élevée à 11 409.00 € pour 6 élèves.

Le syndicat a été dissout le 31 août 2020. Les élèves de Bannegon avaient la possibilité d'être scolarisés à l'Ecole de Thaumiers.

Ecole Sainte-Thérèse :

Conformément à l'article 89 de la loi du 13 août 2004 entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2005 lorsque l'EPCI est compétent pour le fonctionnement des écoles publiques, il est substitué aux communes dans leurs droits et obligations à l'égard des établissements privés sous contrat.

Conformément à la délibération n° 2021-29, la participation octroyée à l'école Sainte-Thérèse s'est élevée, pour l'année scolaire 2020/2021 à 49 800 € pour :

- 29 élèves de classe maternelle à 800.00 €.
- 38 élèves de classe primaire à 700.00 €.



Bassin d'apprentissage de natation :

Durant l'année scolaire, les élèves des classes maternelles et élémentaires des écoles de Bannegon, Blet, Chalivoy-Milon, Dun-sur-Auron, Jussy-Champagne, Osmary, Raymond, Saint-Germain des Bois, Senneçay, Thaumiers, et Vorly sont accueillis par l'Educateur Sportif.

Dépenses générales = 30 373.23 €

Le bâtiment est également mis à la disposition des associations suivantes :

- ↳ SIPS - Section natation pour des séances d'aquagym et de natation destinées aux enfants
- ↳ TRI SAINT-AMAND DUN 18

➤ PARTICIPATIONS AUX SORTIES ET SÉJOURS

→ Coût total : 189.00 €

ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES	DURÉE	DESTINATIONS	COÛT TOTAL
OSMERY	14	1 jour	ZOO de BEAUVAL	98.00 €
RAYMOND	13	1 jour	ZOO de BEAUVAL	91.00 €

➤ EXPOSITON "TERRE MOUVANTE "

Du 5 au 14 février 2020, 373 élèves du CP au CM2 ont découvert cette exposition.

→ Coût de l'exposition : 2 365.00 €

→ Coût du transport : 233.00 €

POUR MÉMOIRE

➤ BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 60 € / ELEVE/AN

Toutes les commandes doivent être visées par la Communauté de Communes au préalable.

Sont inclus dans ce budget :

- ✓ Toutes les fournitures scolaires
- ✓ Les maintenances des matériels informatiques et photocopieurs
- ✓ Les communications téléphoniques (abonnement exclu), carte prépayée
- ✓ Les timbres
- ✓ Les abonnements aux divers ouvrages
- ✓ Les produits pharmaceutiques

➤ BUDGET D'INVESTISSEMENT

- ✓ Un budget Mobilier
- ✓ Un budget Informatique
- ✓ Un budget Investissement Educatif (tableaux, tapis de sol...)

➤ BUDGET PRODUIT ENTRETIEN

- ✓ Un budget est alloué à l'école selon la superficie de celle-ci.

➤ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PREND ÉGALEMENT EN CHARGE

- ✓ L'exposition organisée par la FRMJC et le transport
- ✓ Le transport piscine, cinéma
- ✓ Carte USEP

DURÉE	PARTICIPATION
1 jour	7.00 €
2 jours - 1 nuit	28.00 €
3 jours - 2 nuits	42.00 €
4 jours - 3 nuits	56.00 €
5 jours - 4 nuits	70.00 €
6 jours - 5 nuits	84.00 €
Au delà forfait	98.00 €

- 1- Présentation d'un projet pédagogique qui doit être validé par la commission des affaires scolaires.
- 2- Justificatif attestant de la participation effective de l'enfant (liste des élèves avec adresse).
- 3- Cette participation sera versée à la caisse des écoles ou organismes organisateurs.

➤ TRAVAUX DIVERS

SERVICES	TRAVAUX	ENTREPRISES	COÛT TOTAL
ÉCOLES			
Elémentaire DUN-SUR-AURON	Remplacement du brûleur	Michel LAVILLE ST GEORGES DE POISIEUX	324.00 €
OSMERY	Remplacement des appareils d'éclairage	Sarl DEUSS DUN-SUR-AURON	178.80 €
	Intervention sur volet roulant	EURL Olivier DELANGE DUN-SUR-AURON	131.76 €
ST-GERMAIN-DES-BOIS	Fourniture et pose de stores	AUBAILLY MENUISERIES ST-MAUR	600.00 €
	Entretien de la climatisation	Sarl DEUSS DUN-SUR-AURON	144.00 €
	Réparation du portail	EURL Olivier DELANGE DUN-SUR-AURON	143.04 €
	Installation d'une gâche électrique	Sarl DEUSS DUN-SUR-AURON	766.80 €
SENNEÇAY	Remplacement des radiateurs	SARL Christian DUBREUIL SENNEÇAY	5 371.50 €
	Remplacement des luminaires	SARL Christian DUBREUIL SENNEÇAY	148.94 €
	Remplacement des blocs de secours	SARL Christian DUBREUIL SENNEÇAY	423.53 €

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'ACCESSIBILITE DES ÉCOLES maternelle et primaire de DUN-SUR-AURON SAINT-GERMAIN DES BOIS, SENNEÇAY		
<i>Pour mémoire situa 01 de 2018 - 3 292.01 € situa 02 de 2019 - 3 800.63 € Honoraires de maîtrise d'œuvre (situa 03)</i>	ESPACE PLURIEL (Franck BECUAU)	3 800.63 €
<i>Pour mémoire situa 01 de 2019 - 252.84 € Mission contrôle technique (situa 02)</i>	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	250.60 €
Reconnaissance géotechnique pour création cage d'ascenseur	GÉOCENTRE	3 099.60 €
Diagnostics amiante et plomb avant travaux	SARL CESAM	2 407.20 €

BASSIN D'APPRENTISSAGE DE NATATION		
Remplacement du circulateur	CEDEO	1 217.52 €
Intervention sur armoire déchloramineur	SAS DUN ENERGIES	910.09 €
Réparation de la pompe de filtration	ENGIE COFFELY	1 052.34 €

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC		
Plaques de plexiglass	ENSEIGNES EQUY	787.71 €
Loyer annuel	DÉPARTEMENT DU CHER	3 600.00 €

➤ **FRAIS DE PERSONNEL**

- Service administratif : 56 448,34 €
- Maison de services au public : 30 000,65 €
- Ensemble des écoles : 191 847,07 €
- Bassin d'apprentissage : 23 039,84 €
- Prestations de services du personnel technique des communes : 25 574,19 €

EXTINCTION DE LA DETTE BUDGET PRINCIPAL

ANNÉES	EMPRUNTS COMMUNES			EMPRUNTS CCD DEXIA			EMPRUNTS CCD CAISSE D'EPARGNE			EMPRUNT CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE			TOTAL ANNUITÉS BUDGET GENERAL		
	INTÉRÊTS	CAPITAL	ANNUITÉS	INTÉRÊTS	CAPITAL	ANNUITÉS	INTÉRÊTS	CAPITAL	ANNUITÉS	INTÉRÊTS	CAPITAL	ANNUITÉS			
	- THAUMIERS Construction école maternelle Annuité = 47 119.88 € - THAUMIERS - SIVOM : Travaux de toiture école primaire - Annuité = 649.04 €			Equipements divers et travaux d'investissement			Travaux d'extension de l'école maternelle de DUN-SUR-AURON Annuité = 10 779.48 € Investissements divers Annuité = 3 704.59 €			AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE					
2020	22 439.54	25 329.38	47 768.92	1 958,45	9 494,57	11 453,02	2 953.55	11 530.52	14 484.07	7 648.44	11 823.92	19 472.36	34 999.98	58 178.39	93 178.37
2021	21 265.76	26 503.16	47 768.92	1 502,72	9 950,30	11 453,02	2 558.76	11 925.31	14 484.07	7 432.98	12 039.38	19 472.36	32 760.22	60 418.15	93 178.37
2022	20 037.55	27 731.37	47 768.92	1 025,10	10 427,92	11 453,02	2 148.59	12 335.48	14 484.07	7 213.58	12 258.78	19 472.36	30 424.82	62 753.55	93 178.37
2023	18 752.40	29 016.52	47 768.92	524,67	10 928,35	11 453,02	1 722.39	12 761.68	14 484.07	6 990.18	12 482.18	19 472.36	27 989.64	65 188.73	93 178.37
2024	17 407.65	30 361.27	47 768.92				1 279.54	13 204.53	14 484.07	6 762.71	12 709.65	19 472.36	25 449.90	56 275.45	81 725.35
2025	16 000.88	31 605.78	47 606.66				819.31	13 664.76	14 484.07	6 531.10	12 941.26	19 472.36	23 351.29	58 211.80	81 563.09
2026	14 544.15	32 575.73	47 119.88				368.80	8 725.53	9 094.33	6 295.28	13 177.08	19 472.36	21 208.23	54 478.34	75 686.57
2027	13 029.73	34 090.15	47 119.88				204.24	3 464.35	3 7047.59	6 055.15	13 417.21	19 472.36	19 325.12	50 971.71	70 296.83
2028	11 444.91	35 674.97	47 119.88				193.47	3 511.12	3 704.59	5 810.65	13 661.71	19 472.36	17 449.03	52 847.80	70 296.83
2029	9 786.40	37 333.48	47 119.88				146.07	3 558.52	3 704.59	5 561.69	13 910.67	19 472.36	15 494.16	54 802.67	70 296.83
2030	8 050.81	39 069.07	47 119.88				98.03	3 606.56	3 704.59	5 308.19	14 164.17	19 472.36	13 457.03	56 839.80	70 296.83
2031	6 234.51	40 885.37	47 119.88				49.36	3 655.23	3 704.59	5 050.06	14 422.30	19 472.36	11 333.93	58 962.90	70 296.83
2032	4 333.78	42 786.10	47 119.88							4 787.25	14 685.11	19 472.36	9 121.03	57 471.21	66 592.24
2033	2 344.69	44 775.19	47 119.88							4 519.65	14 952.71	19 472.36	6 864.34	59 727.90	66 592.24
2034	397.04	23 162.90	23 559.94							4 247.15	15 225.21	19 472.36	4 644.19	38 388.11	43 032.30
2035										3 969.69	15 502.67	19 472.36	3 969.69	15 502.67	19 472.36
2036										3 687.19	15 785.17	19 472.36	3 687.19	15 785.17	19 472.36
2037										3 399.52	16 072.84	19 472.36	3 399.52	16 072.84	19 472.36

2038										3 106.63	16 365.73	19 472.36	3 106.63	16 365.73	19 472.36
2039										2 808.40	16 663.96	19 472.36	2 808.40	16 663.96	19 472.36
2040										2 504.72	16 967.64	19 472.36	2 504.72	16 967.64	19 472.36
2041										2 195.52	17 276.84	19 472.36	2 195.52	17 276.84	19 472.36
2042										1 880.68	17 591.68	19 472.36	1 880.68	17 591.68	19 472.36
2043										1 560.10	17 912.26	19 472.36	1 560.10	17 912.26	19 472.36
2044										1 233.68	18 238.68	19 472.36	1 233.68	18 238.68	19 472.36
2045										901.32	18 571.04	19 472.36	901.32	18 571.04	19 472.36
2046										562.89	18 909.47	19 472.36	562.89	18 909.47	19 472.36
2047										218.30	19 253.89	19 472.19	218.30	19 253.89	19 472.19
TOTAL	186 069.80	500 900.44	686 970.24	5 010.94	40 801.14	45 812.08	12 578.11	101 943.59	114 521.70	118 242.70	426 983.21	545 225.91	321 901.55	1 070 628.38	1 392 529.93

BUDGET ANNEXE

« Atelier Relais »



**Départ au 31 août 2020 de La Société CAD
(vente et dépannage d'appareils électroménagers)
dont le siège est à BOURGES - 117 route de la Chapelle Saint-Ursin**

- **Montant du loyer du 1er janvier au 31 août 2020 : 4 873.25 € TTC**

ZONE ARTISANALE DE LICÉ



✓ Sont disponibles les lots :

- n°1 : 2361 m²
- n°2 : 2223 m²
- n°3 : 2340 m²
- n°4 : 1390 m²
- n°5 : 1411 m²

Prix de vente HT 2.50 le m²

BUDGET ANNEXE

« ORDURES MÉNAGÈRES - DÉCHETTERIE »

EXTINCTION DE LA DETTE - BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES-DÉCHETTERIE

ANNÉES	EMPRUNT CCD CAISSE D'EPARGNE		
	Travaux d'investissement (Construction local DMS) (Barrière filtrante avec télécommande)		
2020	98.88	2 308.76	2 407.64
2021	16.79	1 187.03	1 203.82
TOTAL	115.67	3 495.79	3 611.46